

# Gérer les habilitations d'un utilisateur présent dans KikaDroit

#### Menu : Habilitations

Lorsque l'utilisateur que vous cherchez est affiché, vous pouvez accéder à sa fiche en cliquant sur le bouton

, la fiche de l'utilisateur s'affiche.

빈 Pour revenir au menu précédent, cliquer sur 😣

# Gérer les habilitations de l'utilisateur

Une habilitation peut être attribuée à un utilisateur :

- en automatique par calcul (c'est le cas pour l'application Plan'Eval),
- ou par un habilitateur via l'application KikaDroit (c'est le cas pour l'application OGAPI).

#### Ajouter une habilitation

Il s'agit d'ajouter un profil applicatif à un utilisateur afin qu'il accède à une application.

Pour ajouter une habilitation, plusieurs accès sont possibles :

•	via la fiche d'un utilisateur, cliquer sur le bouton	
•	via l'écran <b>Gestion des habilitations</b> , cliquer sur le bouton l'utilisateur à habiliter,	orésent sur la ligne de
•	via l'écran <b>Rechercher un utilisateur</b> , cliquer sur le bouton l'utilisateur à habiliter.	🚱 présent sur la ligne de

Après avoir choisi l'utilisateur à habiliter, le formulaire Ajouter une habilitation s'affiche :

<b>Weater</b> t	Actif	
isabelle. isabelle.roo	@educagri.fr	
Applications	liste des applications	•
	Annuler Enregistrer	



- Choisir l'**application** sur laquelle l'utilisateur doit être habilité,
- Choisir le **profil** de l'utilisateur sur l'application sélectionnée,

① La liste des profils proposés est dépendante de la portée de votre profil « habilitateur » sur Kikadroit, vous ne pouvez pas habiliter un utilisateur avec un profil supérieur à votre portée.

- En fonction du profil choisi :
  - o Si la portée est nationale, pas de choix de région ou établissement,
  - Si la portée est régionale, choisir la région,
  - Si la portée est au niveau **établissement**, choisir un établissement.

(i) Vous pouvez commencer à saisir le libellé de l'établissement afin de réduire la liste proposée.

- Cliquer sur
   Enregistrer
- Un message vous indique la réussite de l'ajout :



Vous êtes ensuite redirigé sur la fiche de l'utilisateur, la liste des habilitations est affichée et contient la nouvelle habilitation.

## Exemple d'habilitation

L'exemple suivant vous présente l'ajout d'une habilitation à l'application OGAPI. Le profil choisi est « Gestionnaire des factures » dont la portée est établissement. L'établissement choisi est le LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezac.

Isabelle					
isabelle.	@educagri.fr				
	liste des applications				
Applications	UGAPI	<b>*</b>			
Profils Gestion	Profils     Gestionnaire des factures				
Établissement	liste des établissements LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezad				
	Annuler Enregistrer				

# KikaDroit

### Règle des profils et habilitations

J'ai un profil	Je peux habiliter sur des profils de portée « Nationale »	Je peux habiliter sur des profils de portée « Régionale »	Je peux habiliter sur des profils de portée « Établissement »	
Habilitateur « National »	OUI	OUI	OUI	
Habilitateur « Régional »	NON	OUI	OUI	
Habilitateur « Etablissement »	NON	NON	OUI	

U L'habilitateur régional peut habiliter uniquement sur les établissements de sa région. L'habilitateur Établissement peut habiliter uniquement sur son établissement ou les sites rattachés à son établissement.

#### Exemple pour OGAPI

Par exemple pour l'application OGAPI, l'habilitateur Régional donne une habilitation au responsable de droits en établissement au niveau EPL (Habilitateur Etablissement).

Le responsable de droits en établissement (Habilitateur Etablissement) habilite ensuite, sur chaque site de l'EPL, les gestionnaires de facturation et gestionnaires comptable.

(i) Il est possible d'habiliter un même utilisateur avec plusieurs profils (gestionnaire de facturation et gestionnaire comptable).

Supprimer / Révoquer une habilitation

Gestion d'un utilisateur

Il s'agit de révoquer un profil applicatif d'un utilisateur. Il ne pourra plus accéder à l'application via ce profil.

• Sur la fiche de l'utilisateur \_\_\_\_\_, cliquer sur le bouton \_\_\_\_\_ présent sur la ligne de l'habilitation à révoquer :

Actif Isabelle.##################################					Actif
Ajouter une habilitation     Désactiver l'utilisateur     Habilitation(s)     Journal des connexions					
Filtrer Application 个	Profil	Portée	Région/Etblsmt	Attribution	Actions
OGAPI	Gestionnaire comptable	Établissement	LEGTPA New Social Provide Statement		



Répondre par Oui ou Non à la guestion à la guestion suivante :



Dans le cas d'une habilitation attribuée manuellement, un message confirme la suppression :



et la ligne n'apparait plus dans le tableau des habilitations de l'utilisateur

Dans le cas d'une habilitation attribuée en automatique (repérable dans le tableau des habilitations

d'un utilisateur par l'icône 🥙 ), un message confirme la révocation :

Cette habilitation vient d'être révoquée Ok

(i) La révocation n'entrainera pas la suppression de la ligne d'habilitation mais elle sera symbolisée par

l'icône 🎽 dans le tableau. Cela signifie que l'utilisateur ne pourra plus bénéficier de ce profil sur l'application concernée.

Le calcul automatique ne réactivera jamais une ligne révoquée. Pour réactiver le calcul automatique de cette habilitation, vous devez supprimer définitivement cette habilitation en cliquant à nouveau sur le

bouton présent sur la ligne du tableau. A la prochaine exécution de la procédure d'affectation automatique des profils, une ligne sera automatiquement ajoutée si nécessaire aux habilitations de l'utilisateur.

En tant qu'habilitateur KikaDroit, vous ne pouvez pas révoquer vous-même vos habilitations sur l'application Kikadroit, le bouton est inaccessible, un message au survol du bouton vous indique de contacter au besoin un habilitateur pour supprimer cette habilitation :

